

# Exposition

## Histoire et Actualité de la Laïcité

livret d'accompagnement  
dossier du professeur

La laïcité est un des principes essentiels de la République française. Elle prend sa source dans l'idée de tolérance qu'ont défendue les humanistes de la Renaissance et les philosophes des Lumières. Mais elle la prolonge et la dépasse. La séparation des Églises et de l'État, la fondation d'une école républicaine, accessible à tous et libre à l'égard de tous les dogmes religieux a été l'aboutissement d'un long combat. De grandes figures y ont contribué – de Condorcet à Émile Combes en passant par Jules Ferry, Aristide Briant, Jean Jaurès et une foule de militants réunis dans les grandes organisations laïques. Il a opposé la France héritière des valeurs de la Révolution française à celle attachée à l'Ancien Régime et au cléricalisme. Si tout le monde aujourd'hui en France, même ceux qui l'ont combattu autre fois se réclame de la laïcité, ciment de notre « vivre ensemble », elle est confrontée à de nouveaux défis face à des fondamentalismes et à des cléricalismes qui n'osent plus dire leur nom. Présentée parfois comme une particularité française, n'est-elle pas pourtant l'une des réponses aux désordres d'un monde où les différences religieuses, culturelles et ethniques se muent parfois en affrontements ?

## **I – La loi de 1905 fixe le cadre juridique de la laïcité en France**

- **n°1** : la liberté de conscience et la garantie de l'exercice des cultes. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

## **II – La loi de 1905 est le produit d'une longue histoire**

- n°2** : une tradition philosophique : l'Antiquité, les penseurs arabo-andalous, les philosophes des Lumières. La politique est soustraite à l'influence divine et devient enfin l'affaire des hommes.
- **n°3** : une réponse à l'intolérance : les guerres de religions, l'inquisition, Galilée, Bruno... L'Edit de Nantes, Voltaire...
- **n°4** : une réponse au cléricalisme : la séparation du temporel et du spirituel, le Syllabus, l'affaire Dreyfus, les luttes contre les congrégations.
- **n°5** : la laïcisation de l'état civil : la Révolution – les droits de l'homme, le divorce, le cimetière, le repos dominical....

- **n°6** : l'éducation gratuite, obligatoire et laïque, Jules Ferry, Ferdinand Buisson la Ligue de l'enseignement...

### **III - Une loi de pacification**

- **n°7** : les conditions d'adoption de la loi : rupture des relations avec le Vatican, Combes, Briand, Jaurès, le Grand Orient de France...
- **n°8** : Une loi appliquée avec « mesure » après une mise en œuvre difficile : les inventaires, les aumôneries, la jurisprudence du Conseil d'Etat.
- **n°9** : Le consensus laïque: Protestants et Juifs, l'évolution des catholiques, leur ralliement à la République, la déconfessionnalisation de la CFTC
- **n°10** : le dualisme scolaire : Vichy, la loi Debré, 1984, 1994, le CNAL...

### **IV – Les apports de la laïcité :**

- un cadre juridique
- une philosophie politique
- des modalités du vivre ensemble
- **n°11** : un cadre juridique : Du Concordat à la séparation des Eglises et de l'Etat : la double neutralité, la Constitutionnalisation, Les exceptions : Alsace, Guyane.
- **n°12** : une référence utile pour l'Europe et le monde : les états théocratiques, les différentes sécularisations, Etats-Unis, Turquie, Mexique, la constitution européenne...
- **n°13** : une philosophie politique : sciences, progrès, raison... un nouvel humanisme...la liberté de pensée, l'esprit critique... une éthique de la démocratie.
- **n°14** : la garantie du pluralisme : les identités, espace public - espace privé, diversité culturelle... droits individuels et communautarisme, compatibilité des libertés...
- **n°15** : la neutralité des services publics et de ses fonctionnaires, la loi et l'autonomie des personnes, la morale laïque, statuts spécifiques et droit commun...
- **n°16** : l'égalité des croyances : les nouveaux cultes.

- **n°17** : les signes et les manifestations : le foulard et ses enjeux réels ou supposés.
- **n°18** : La science et les mœurs : progrès scientifique et libération des mœurs, la sexualité, la procréation, les limitations et les normes, le poids des experts.
- **n°19** : liberté d'expression et prosélytisme : le droit à la critique, le blasphème, la pression familiale et communautaire, les sectes, l'enseignement du fait religieux, le rôle des médias : Liberté, égalité, fraternité, laïcité : la laïcité est inséparable de la démocratie, de la justice sociale et de la paix civile.
- **n° 20** : Liberté, égalité, fraternité, laïcité : la laïcité est inséparable de la démocratie, de la justice sociale, de la paix civile.

# Chronologie

## L'Antiquité

-776

Fondation des Jeux Olympiques. An zéro du calendrier grec.

-753

Fondation de Rome. An zéro du calendrier romain.

-509

Proclamation de la République à Rome. C'est la première République de l'histoire.

-495/429

Vie de Périclès, animateur du parti démocratique à Athènes.

-470/399

Vie de Socrate.

-427/348

Vie de Platon.

-384/322

Vie d'Aristote.

-98/55

Vie de Lucrèce, auteur latin de De rerum Natura (De la nature des choses) inspiré par le Grec Epicure.

An 1

Année supposée de la naissance de Jésus de Nazareth. Première année du calendrier chrétien.

76/138

Vie d'Hadrien, empereur et philosophe.

## Moyen Age

380

Edit de Thessalonique; Première manifestation du « césaropapisme ».

496

(ou plus probablement 498) Baptême de Clovis, roi des Francs.

551-479

Vie de Confucius (nom latinisé de Kong Fou Tseu), philosophe chinois préoccupé de morale et de politique, qui a recherché un ordre social fondé sur la vertu.

732

Victoire du maire du palais Charles Martel sur une armée musulmane, près de Poitiers.

800

Sacre de l'empereur Charlemagne par le pape Léon III.

817

Privilegium Ludovici, signé par l'empereur Louis I<sup>o</sup> le Pieux. Premier document diplomatique mentionnant les Etats pontificaux.

11/11/824

Constitutio Romana, sur les liens entre papauté et empire.

987

Le duc de France Hugues Capet est sacré roi par Adalbéron, évêque de Reims.

1073/1084

Règne du pape Grégoire VII, promoteur de l'importante « réforme grégorienne ».

1075

Dictatus papae, texte anonyme développant en 27 propositions la thèse de la suprématie du pouvoir spirituel.

1095

(27 septembre) Le pape Urbain II prêche la croisade à Clermont Ferrand.

1126-1198

Vie d'Averroès (nom latinisé d'Abû al-walid ibn Ruchd), musulman pieux.

Auteur de plusieurs ouvrages influents dans lesquels il interprète le Coran à la lumière d'Aristote.

1211

Excommunication de l'empereur Otton IV.

1245

Excommunication de l'empereur Frédéric II.

9/03/1309

Clément V installe la papauté en Avignon.

1309 (août/novembre)

Procès des dignitaires de l'Ordre du Temple.

30/05/1431

Déclarée « hérétique et relapse », Jeanne d'Arc est brûlée vive.

1448

Concordat de Vienne entre le Saint Siège et l'Empire.

29/05/1453 Chute de Constantinople, prise par les Turcs Ottomans.

## **La Renaissance, la réforme, guerre de religion et tolérance**

1492

Christophe Colomb découvre le continent que les Européens nommeront Amérique.

1492

Chute du Royaume de Grenade, dernier état musulman en Espagne.

18/08/1516

Concordat de Bologne ratifié par François I° et Léon X.

1517

Martin Luther rend publiques 95 thèses, point de départ de la Réforme.

1545/1547

Concile de Trente (Italie) Organisa la Contre Réforme...et la réforme de l'Eglise catholique.

25/09/1555

Paix d'Augsbourg signée par Charles Quint. Elle consacre dans l'Empire germanique le principe « *cujus regio, ejus religio* » selon lequel la religion du prince (catholicisme ou luthéranisme) doit être la religion de ses sujets.

12/03/1562

Assassinat du duc de Guise.

23-24/08/1572 : Saint-Barthélemy, massacre des Protestants sous l'ordre de Charles IX à l'instigation de Catherine de Médicis et des Guise

13/04/1598

Edit de Nantes.

1612

Richer publie *De ecclesiastica et politisa potestae libellus*. Il y défend la thèse de l'infaillibilité des conciles qui s'impose au pape lui-même.

24/10/1648

Traité de Westphalie qui étendent notamment le principe *cujus regio, ejus religio* au calvinisme.

1751/1772

Publication de l'Encyclopédie dirigée par Diderot.

1754

Dictionnaire philosophique portatif de Voltaire.

1762

Le Contrat social de Jean-Jacques rousseau.

1764

Expulsion des Jésuites par le roi de France.

1773

Suppression de l'ordre des Jésuites par le pape Clément XIV.

1787 Edit de Tolérance de Fontainebleau. Emancipe les juifs du Sud-Ouest. Le Parlement de Metz et la Cour souveraine d'Alsace refusent de l'enregistrer.

### **Epoque contemporaine**

04/08/1789 Les représentants du clergé renoncent à leurs privilèges. La dîme est supprimée

02/11/1789 Les biens du clergé sont mis à la disposition de la nation

12/07/1790 Vote de la Constitution civile du clergé

27/09/1791 Décret d'émancipation des juifs d'Alsace et de Lorraine

22/09/1792 Naissance de la République

An III 3 ventôse 21/02/1795 Décret séparant l'Eglise et l'Etat  
An IX 26 messidor 15/07/1801 Concordat signé par le 1<sup>o</sup> consul Bonaparte et le pape Pie VII  
An X du 18 germinal 08/04/1802 Loi relative à l'organisation des cultes (Convention du 18 germinal an X et articles organiques)

1804 Création du Ministère des cultes. Supprimé en 1814, il sera remplacé par diverses instances.

1804 Promulgation du Code Civil

1833 Loi du 28 juin sur la liberté de l'enseignement primaire « loi Guizot »

1848 Naissance de la *Société démocratique des libres penseurs*. La première association de libres penseurs militants. La même année paraît le premier numéro de la revue *La liberté de penser*.

1850 Loi du 15 mars sur la liberté de l'enseignement secondaire « loi Falloux »

1864 Fondation de la Ligue de l'enseignement en Belgique

08/12/1864 Encyclique *Quanta cura*, suivie d'un catalogue (Syllabus) de 80 propositions condamnées

1866 Fondation de la Ligue de l'enseignement en France

1868 Programme républicain, adopté à Belleville. La séparation des Eglises et de l'Etat en fait partie.

1869/1870 Concile du Vatican. Un « anti-concile » se tient à Naples

02/09/1870 Naissance de la III<sup>e</sup> République

1871 La Commune de Paris décrète la Séparation des Eglises et de l'Etat

1871/1904 Débats parlementaires annuels sur le vote du budget des cultes

1875 Loi du 12 juillet sur la liberté de l'enseignement supérieur

1881 Loi du 16 juin sur la gratuité de l'enseignement primaire public

1882 Loi du 28 mars sur l'obligation et la laïcité de l'enseignement primaire public

1884 Loi rétablissant le divorce

1886 Loi du 30 octobre sur la laïcisation du personnel de l'enseignement primaire « loi Goblet »

1901 Loi sur le contrat d'association

1904 Rupture des relations diplomatiques avec le Vatican

1905 Loi du 9 décembre sur la séparation des Eglises et de l'Etat

1919 Retour à la France de l'Alsace et de la Moselle

1921 Reprise des relations diplomatiques avec le Vatican

1924 La loi de séparation s'applique grâce à un accord avec l'Eglise catholique

1948 28 juillet - Etats généraux de la France laïque, à la Sorbonne

1949 Le préambule de la Constitution déclare la République laïque

1953 Le Comité National d'Action Laïque (CNAL) prend son nom définitif

1958 Constitution de la V<sup>o</sup> République. Confirmation de son caractère laïque



1959 Loi Debré permettant le financement des établissements d'enseignement privés sous contrat  
1960 Pétition laïque rassemblant plus de dix millions de signatures Serment de Vincennes  
1962/1965 Concile Vatican II. La notion de « liberté religieuse » est adoptée  
La loi dite Guerneur renforce la loi Debré  
1979 Retour de l'ayatollah Khomeyni à Téhéran  
1984 Echech du projet de grand service public laïque de l'Education Nationale  
1989 Condamnation de Salman Rushdie, auteur des Versets Sataniques par une fatwa (avis juridique) de l'ayatollah Khomeiny  
Première « affaire des foulards » à Creil  
16/01/1994 Manifestation contre une éventuelle augmentation du financement de l'enseignement privé par la modification d'un article encore en vigueur de la loi Falloux  
15/03/2004 Adoption par l'Assemblée nationale de la loi sur le port des signes religieux à l'école.

## Bibliographie

*Idéal laïque... Concorde du monde* de Jean Cottureau, Ed Fischbacher, 1963

*Laïcité... Sagesse des peuples* de Jean Cottureau, Ed Fischbacher, 1965

*Laïcité* de Jean Cornec, Ed Sudel, 528 pages, 1965

*La laïcité en miroir* de Guy Gauthier, Ed Edilig, 246 pages, 1985

*La laïcité en mémoire* de Guy Gauthier, Ed Edilig, 1987

*Laïcité 2000* de Guy Gauthier, Ed Edilig, 1987

*Liberté Laïcité, la guerre des deux France et le principe de modernité* d'Emile Poulat, Ed Cerf Cujas, 1988, 440 pages

*La Laïcité, quel héritage ?* de Jean Baubérot, Ed Labor et Fides, 1990

*Vers un nouveau pacte laïque* de Jean Baubérot, Ed Le Seuil, 1990

*Sur la terre comme au ciel : pour une nouvelle morale laïque*, de François Reynaert et Francis Zamponis, Ed Calmann-Lévy, 266 pages, 1990

*Du ciel sur la terre, laïcité, République, démocratie*, de Clément Durand, Ed Sudel, 366 pages, 1991

*La séparation des Eglises et de l'Etat* de Jean-Marie Mayeur, Ed Ouvrières 1991

*L'avenir laïque*, d'Etienne Pion, Ed. Denoël, 296 pages, 1991

*Histoire de la laïcité* Jean Baubérot, Guy Gauthier, Louis Legrand, Pierre Ognier  
Editions du CRDP de Besançon, 1994, 401 pages

*Laïcité et République, le lien nécessaire* Guy Coq, Editions du Félin, 1995, réédité en poche en 2004

*Les Trois Ages de la laïcité* Jacqueline Costa-Lascoux, Ed Hachette, Col. Questions de politique, 1996, 144 pages

*La Morale laïque contre l'ordre moral* Jean Baubérot, Ed du Seuil, 1997, 364 pages

*La Question laïque, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* Jean-Marie Mayeur, Fayard, coll. L'espace du politique, 1997, 236 pages

*La Solution laïque et ses problèmes. Fausses certitudes, vraies inconnues* Emile Poulat, Ed Berg International, 1997, 230 pages

*La laïcité, une exigence pour la paix*, d'Albert Samuel, Ed Chronique sociale, 200 pages, 1997

*La religion dans la démocratie, parcours de la laïcité*, de Marcel Gauchet, Gallimard – Le Débat, 1998

*La laïcité et les pouvoirs, pour une critique de la raison laïque* de Pierre Hayat, Ed Kime, 1998

*Marianne et le Prophète : l'islam dans la République laïque* Soheib Bencheikh, Grasset, 1998, 282 pages

*La laïcité* d'Henri Pena-Ruiz , Ed Flammarion, 1998

*Dieu et Marianne. Philosophie de la laïcité*, d'Henri Pena-Ruiz PUF, collection fondements de la politique, 1999, 360 pages

*Europe et laïcité* Cahiers de l'Institut, Institut de recherches de la FSU, 1999, 72 pages

*Vers un humanisme du III<sup>e</sup> millénaire* – réflexions pour un « humanisme laïque renouvelé », sous la direction de Roger Lesgards, Ed Recherche midi, 210 pages, 2000

*La laïcité* de Jean-Michel Ducomte, Ed Les essentiels Milan, 64 pages, 2001

*La laïcité, une valeur d'aujourd'hui*, sous la direction de Jean Baudoin et Philippe Portier, Presses Universitaires de Rennes, 350 pages, 2001

*Histoire de la laïcité en France* Jean Baubérot PUF Coll Que sais-je ? n° 3571, 2003, 128 pages

*Qu'est-ce que la laïcité ?* Henri Pena-Ruiz, Gallimard, Coll. Folio, 2003, 350 pages

*Notre laïcité publique d'Emile Poulat*, Berg international, 2003, 416 pages

*Le droit des religions en France* Alain Boyer PUF, 1993, 260 pages

*La Laïcité française. Mémento juridique.* Jean Boussinesq (en collaboration avec Michel Brisacier et Emile Poulat, Ed du Seuil, 1994, 212 pages

*Religions et laïcité en Europe*, sous la direction de Jean Baubérot, Ed Syros, 1994

*La Laïcité* Maurice Barbier Ed L'Harmattan, 1995, 311 pages

*La Laïcité* Guy Haarscher PUF Coll Que sais-je ? n° 3129, 1996, 128 pages

*La Laïcité* de Durand Prinborgne, Dalloz, 1996

*Les laïcités à la française* de Guy Bedouelle et Jean-Paul Costa, Ed PUF, 264 pages, 1998

*Regards sur la laïcité* Jean-Michel Ducomte Editions maçonniques de France Edimaf, collection Documentation républicaine, 2000, 160 pages

*La République et l'Ecole* de Charles Coutel (Pocket Collection Agora)

*L'Ecole ou le loisir de penser* de (Ed du Centre national de documentation pédagogique) de Jacques Muglioni.

*La Question scolaire en France* (PUF Collection Que sais-je? N° 864) de Roger Labrusse.

*Condorcet : l'instruction publique et la formation du citoyen*, de Catherine Kintzler, d Gallimard, 1984

*En toute liberté*, d'Alain Savary, Ed Hachette, 1985

*Histoire de l'enseignement en France 1800 – 1967*, d'Antoine Prost, Ed Armand Collin, 1986

*Univers scolaire et religions*, sous la direction de Jean-Paul Willaime, Ed Cerf, 1990,  
La religion au lycée, de Danièle Hervieu-Léger, Ed Cerf, 1990

*Les préaux de la République*, d'Anne Baudart et d'Henri Pena-Ruiz, Ed Minerve,  
1991

*L'école, l'Eglise et la République* (réédition), de Mona Ozouf, Ed Seuil, 1992

*Un village, deux écoles*, de Guy Gauthier, Ed Arléa – Corlet, 1994

*Quelle école voulons-nous ?* d'Alain Kerlan, Michel Develay, Louis Legrand et Eric  
Favey, Ed ESF, 2001

*L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, de Régis Debray, Ed Odile  
Jacob, 2002

## **Dossier du Professeur**

### **Commentaires des documents proposés aux élèves**

#### **Pendant la visite**

#### **Document A**

Les éléments et les questions figurent dans le dossier des élèves

1. Liberté de conscience : droit de jouir d'une liberté complète en matière de croyances ou de convictions
2. La liberté des cultes est le droit d'organiser et de pratiquer sa religion, son libre exercice consiste pour les fidèles à se réunir dans les lieux de cultes (temple, synagogue, église, mosquée), à pratiquer leurs rites et à célébrer leurs fêtes.
3. La religion catholique, musulmane (islam), protestante, juive, bouddhiste
4. L'état ne paye pas les prêtres, il ne donne pas de l'argent pour la construction des lieux de culte ou le fonctionnement des religions

## Document B

5. La religion catholique, une majorité (62 %) se disent catholiques, toutefois le nombre des pratiquants, ceux qui assistent par exemple régulièrement à la messe est minoritaire par rapport à ceux qui ne manifestent leur foi qu'à de grandes occasions (mariage, baptême, enterrement). L'islam est devenu ces dernières décennies la 2<sup>e</sup> religion en France.

Il n'en est pas de même dans les autres pays. La religion catholique est majoritaire en Espagne, en Pologne, en Italie, le protestantisme est majoritaire en Allemagne, aux Etats-Unis, l'Islam dans les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et dans ceux du Moyen-Orient (Arabie séoudite, Egypte, Jordanie...) et dans certains pays d'Asie (Indonésie) et d'Afrique (Soudan), le bouddhisme est majoritaire au Japon et très pratiqué en Chine et en Inde.

6. agnostique : sans religion,

athée : sans religion

coran : religion musulmane

curé : catholicisme

église réformée : protestantisme

évangile : catholicisme et protestantisme

imam : religion musulmane

libre penseur : sans religion

matérialisme : sans religion

messe : catholicisme

mosquée : religion musulmane

pasteur : protestantisme

rabbin : judaïsme

sourate : religion musulmane

talmud : religion juive

torah : religion juive

## Document C

7. Voltaire dénonce l'intolérance qui se caractérise par la haine des autres ceux qui sont ou pensent différemment et qui pratiquent d'autres religions ou d'autres rites et qui conduisent aux guerres et aux massacres

Il appelle à la tolérance et à la paix entre les hommes qui sont tous frères.

8. L'intolérance frappe tout ceux qui sont étiquetés différents : origine, race, sexe, orientation sexuelle, handicap. Les exemples abondent dans l'actualité d'intolérance à l'égard de ces populations : refus de faire entrer des maghrébins dans une boîte de nuit. d'accueillir des handicapés à l'école, agression ou moquerie à l'égard d'homosexuel etc...

9. Du côté de la tolérance : Averroes, Henri IV, l'édit de Nantes, la déclaration des droits de l'homme, la paix civile, le PACS, les Jeux Olympiques, Martin Luther King, Montaigne

Du côté de l'intolérance : Hitler, l'antisémitisme, l'homophobie, l'inquisition, la condamnation de Galilée, la Saint-Barthélémy, les croisades, Staline

## Document D

10. Jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle, le clerc est celui qui est entré dans l'état ecclésiastique, il prendra ensuite l'acception de lettré (clerc de notaire) il s'oppose au laïc qui ne fait pas partie du clergé, le cléricalisme est la doctrine de ceux qui veulent introduire la religion dans la politique. Il devient un synonyme d'endoctrinement. Les adversaires du cléricalisme sont ceux qui veulent séparer le spirituel du temporel, la religion de la politique, donc les Eglises et l'Etat.

11. l'auxiliaire du fort contre le faible, du riche contre le pauvre, du puissant contre le misérable,  
l'ennemi du croyant le plus sincère,  
Il oblige à croire en Dieu  
Il est épris de pouvoirs temporels  
il prétend convertir par la force  
il prépare leur domination

12. Tout dans le texte argumente que le cléricalisme et la foi ne se confondent pas. Desnos dit même que parmi les hommes qu'il admire le plus, qu'il considère comme des exemples et des modèles de moralité, certains sont des croyants sincères qui jugent les cléricaux sévèrement.

13. On peut voir combien dans ce texte la conception de Desnos qui se revendique athée est une conception véritablement laïque, dans le droit fil de la loi de 1905. Il défend la liberté de conscience et le droit de pratiquer sa foi. L'athée n'est tolérant que s'il admet cette liberté et ce droit. Tout athée qu'il est, c'est le cléricalisme qu'il combat et non la religion

## Document E

14. Le mariage civil et laïque est institué depuis 1791. L'évènement qui a produit ce changement est la Révolution française

15.  
Le droit au divorce  
Les enterrements  
L'Etat civil (acte de naissance, registre)

16. La pleine égalité des conjoints (homme-femme) est assurée dans les textes depuis 1970. Depuis cette date il n'y a plus dans la loi de chef de famille.

17. Acte civil : divorce, enterrement, mariage, naissance, naturalisation, PACS  
Acte religieux : baptême, bar-mitvah, communion, extrême-onction

## Document F

18 et 19. L'enseignement public réglé par l'Etat, l'instruction laïque, gratuite et obligatoire que mettra en œuvre quelques trente années plus tard (1881-1882), sous la III<sup>e</sup> République Jules Ferry.

20. Il reproche au parti clérical de ne pas vouloir de la liberté de pensée, de bannir tout ce que le génie humain a produit (littérature, philosophie, pensée) de s'attaquer à l'intelligence et à la raison. Dans son discours on peut lire des siècles de mise à l'index et de condamnation de l'art et de la science.

21. Victor Hugo attend de l'école qu'elle stimule l'intelligence et qu'elle distribue la connaissance (les portes de la science).

22. Il prône déjà la séparation de l'Eglise et de l'Etat que consacre la loi de 1905

## Document G

23. Ce document montre effectivement qu'après de durs combats, la laïcité a été acceptée par l'Eglise de France et par la papauté. « C'est une valeur acquise et reconnue par l'Eglise et elle appartient au patrimoine de civilisation déjà atteint ». Le texte souligne que Jean-Paul II a mis en garde contre toute confusion entre sphère religieuse et sphère politique, contre le fait qu'une norme religieuse devienne loi d'Etat sans tenir compte des différences entre compétences religieuses et politiques. Mais pour l'Eglise l'Etat ne doit pas se mêler des actes religieux, il ne peut les interdire ou contraindre à les faire respecter, sauf en cas de nécessité fondée sur l'ordre public

24. Ce n'est pas le cas dans certains pays où la religion est religion d'Etat, notamment dans le monde musulman. En France, le protestantisme et le judaïsme accepte la séparation entre les Eglises et l'Etat. Ces deux religions ont depuis Napoléon accepté de désigner un interlocuteur unique face à l'Etat. Compte tenu du fait que l'Islam s'est développé en France au point de devenir la 2<sup>e</sup> religion en nombre et le fait que la séparation entre pouvoir temporel et spirituel n'y avait jusqu'alors pas cours, les pouvoirs publics et certains responsables appellent de leur vœu la naissance d'un islam à la française qui respecterait cette séparation. Le conseil français du culte musulman a été créé dans cette intention

25. D'accepter la séparation des Eglises et de l'Etat, c'est à dire de s'organiser sans attendre de subsides de l'Etat : non paiement des prêtres et du fonctionnement de l'Eglise.

26. Cette question permet de mettre en relief les avantages de la laïcité : liberté de culte et de conscience, non-domination d'une croyance par rapport aux autres, possibilité de cohabitation entre les différentes convictions sans conflit.

## Document H

27. Les mots séculiers, sécularisation viennent de siècle, ils désignent le monde non-religieux, vivre dans le siècle pour un religieux s'oppose à la vie monacale, retiré du monde. La sécularisation est le passage pour un individu ou une société d'un monde régi par la religion à celui d'une vie civile, laïque. Certains pays tout en connaissant une religion d'Etat ou dominante (exemple la Grande-Bretagne, le Danemark) ont connu ce processus tout simplement par la diminution progressive de la religion sur la société civile et l'éloignement des pratiques religieuses régulières du plus grand nombre.

28. Un Etat laïque est caractérisé par la séparation entre les Eglises et l'Etat, la liberté de choix des individus de croire en la religion de leur vœu ou de ne pas croire, de changer de religion ou de ne plus croire.

29. plutôt laïque : Mexique, Espagne, Belgique, Afrique du Sud, Suède, Etats-Unis, Turquie, Italie, Brésil

pas laïque : Pologne, Arabie Séoudite, Tunisie, Indonésie, Chine, Maroc, Irlande, Israël.

29. La Pologne et l'Irlande

30. Non, car la liberté de culte n'était pas en pratique reconnue. L'athéisme fonctionnait comme une religion d'Etat, certains cultes étaient persécutés.

31. Non, il peut être sécularisé, non laïque

## Document I

32. Le pluralisme est un système qui admet la pluralité des opinions, des tendances, des courants. Il s'exerce en politique : plusieurs partis représentent les différentes tendances de l'opinion, dans la presse, les médias, les syndicats.

33. Il n'y a pas pluralisme à partir du moment où une seule opinion a le droit d'être représenté : en politique le parti unique, dans le syndicalisme un seul syndicat, un journal ou une série de journaux représentant la même opinion, une seule chaîne de télévision. En général à l'exception du pluralisme syndical –certains pays démocratique ont un syndicat unique, mais plusieurs courants peuvent y coexister - l'absence de pluralisme est le lot des dictatures, le pluralisme des démocraties.

34. Parce que la laïcité assure la liberté de conscience et de croyance donc admet le pluralisme des religions et des convictions

35. En politique : la gauche et la droite avec ses différents partis, socialisme, communisme, libéralisme, nationalisme  
des pro-européens et des souverainistes  
fédéralistes et centralisateurs etc  
toutes les différentes religions  
spiritualistes et matérialistes  
etc.

## Document J

36. En principe, un service public doit assurer le même service à l'ensemble des citoyens.



Ex : si vous envoyez un courrier la Poste doit l'acheminer quel que soit votre lieu de résidence. Il est en général géré par l'Etat, qui représente l'ensemble des citoyens  
La Poste, l'Electricité (EDF), le Gaz (GDF), les transports publics (SNCF, RATP), la justice, l'Education nationale, la Police.

37. Le fonctionnaire n'a pas le droit d'afficher ses propres convictions. Il doit être impartial, c'est à dire traiter de la même façon tous les usagers quel que soit leur origine, classe sociale, état de santé etc.

38. Etre neutre c'est ne pas prendre parti, ne pas faire que ses propres convictions interfèrent dans son travail.

Un pays neutre est un pays qui n'est pas dans un système d'alliances et qui en cas de conflit entre Etats ne prend pas parti

L'arbitre

39. En s'affichant avec un voile, l'assistance sociale déroge au principe de neutralité, elle fait état de ses convictions religieuses.

Elle risque un licenciement, le droit français étant formel sur ce point.

## Document K

40.. L'imam voulait convertir des musulmans à un courant de l'Islam en flèche ces dernière années l'islamisme radical qui prône la guerre sainte contre les infidèles, au besoin au moyen du terrorisme, dont Al Queyda est l'organisation la plus connue.

41. Le but du prosélytisme est la conversion

42. Il y a deux chefs d'inculpation "*prosélytisme en faveur d'un islam radical*" et "*relations actives avec la mouvance islamiste nationale ou internationale en relation avec des organisations prônant des actes terroristes*"

Le prosélytisme, le zèle à convertir, ne suffit pas. Il est interdit dans le service public. C'est le fait qu'il soit en faveur de l'islamisme radical, donc une menace sur la sécurité qui implique l'expulsion.

43. Les missionnaires catholiques partis dans les colonies pour convertir les indigènes à la fois chrétienne., les évangélistes aux Etats-Unis, les sectes comme les Témoins de Jéhova ou la secte Moon etc...

## Document L

44. Liberté, Egalité, Fraternité

45. La laïcité implique la liberté de conscience et de religion, l'égalité entre religions et convictions, la fraternité entre les membres de la communauté nationale, le vivre ensemble.

46. Entre les différentes conceptions idéologiques, philosophiques et religieuses, la laïcité établit la paix, aucune ne dominant l'autre et permet à ses différentes conceptions de coexister. Pour cela, il faut des lieux comme l'école où ces conceptions ne s'affichent pas de manière provocante La laïcité permet la diversité sans la guerre.

47. a) par la mise en parallèle de réalités aux origines différentes : du chili dans les gamelles et du vin dans les bidons, ça camembert, le chinois, ça chauffe un peu dans les bals, je rentre à la casbah, ça fait des hiéroglyphes et ça fait des petits, couscous poulet

b) on est tous des frères selon les déclarations

c) du laguiole à l'opinel partager les saucissons

48) Cette question permet de traduire les buts de la laïcité dans le vécu quotidien des élèves.